

ment la première période de l'accouchement, la plus longue et la plus pénible pour la femme, mais aussi la période d'expulsion et celle de la délivrance.

Après l'eau chaude, l'eau froide.

M. le Dr Caulot, a publié dans le *Bulletin de thérapeutique* un travail bien intéressant dans lequel il préconise l'emploi de la douche froide sur les pieds dans les maladies suivantes : froid aux pieds, congestion cérébrale, congestion utérine, congestion pulmonaire, l'hystérie à forme vaporeuse, le nervosisme (état spasmodique, éréthisme, irritabilité), que les manifestations de l'état nerveux consistent en hyperesthésie, névralgies, spasmes, congestions, ou ischémies, dans la céphalalgie, migraine, insomnie. Contre ce dernier accident, la douche froide sur les pieds serait un remède très sûr. " Elle procure le sommeil, alors que les antispasmodiques, les calmants et les hypnotiques n'agissent plus. "

Vous connaissez tous les propriétés physico-chimiques du sulfure de carbone. Son odeur repoussante, en particulier, ne vous est pas étrangère, et il ne vous était peut-être pas venu à la pensée que cet agent nauséabond pût être utilisé dans un but thérapeutique. Cependant, M. Dujardin-Beaumetz a, depuis quelque temps, entrepris de démontrer l'utilité du sulfure comme antiseptique et antiputride. Déjà dans ses *Nouvelles médications* (publiées en 1834 et 1835,) il en conseillait fortement l'emploi comme antiseptique intestinal, dans les cas de fièvre typhoïde, de diarrhée infectieuse etc. Dans une communication à l'Académie de Médecine, le 28 juillet 1835, cet infatigable thérapeutiste a exposé d'une manière magistrale les résultats des recherches entreprises par lui (depuis plus d'un an alors) sur le sulfure de carbone.

Localement appliqué, le sulfure de carbone est d'abord réfrigérant puis bientôt rubéfiant. Dujardin-Beaumetz l'appelle le plus rapide et le plus puissant des rubéfiants.

Administré pur par l'estomac, le médicament, à haute dose, devient toxique ; à petites doses il l'est aussi, mais les symptômes mettent plus de temps à se montrer et ne sont pas d'un caractère très alarmant.

L'absorption s'en fait aussi par les voies respiratoires, et des phénomènes toxiques ont pu ainsi se manifester chez les animaux.

Pur, le sulfure de carbone est donc toxique. De plus, c'est un antiseptique puissant. Dilué, sous forme d'eau sulfo-carbonée, il perd ses propriétés toxiques pour rester simplement un de nos meilleurs antiseptiques. Le sulfure de carbone et l'eau sulfo-carbonée, dit M. Dujardin-Beaumetz, stérilisent les bouillons de culture et empêchent toute fermentation, et cela à dose relativement minime.